

---

# LES PÊCHES ARTISANALES MARITIMES

Jean-Marc ÉCOUTIN, Karine DELAUNAY et Jacques KONAN

---

## Introduction

Jusqu'ici les différents travaux et rapports consacrés à la pêche maritime artisanale en Côte-d'Ivoire ont présenté ce secteur comme ayant peu d'importance pour l'approvisionnement de la Côte-d'Ivoire en poissons. Les estimations de divers auteurs (GERLOTTO et STÉQUERT, 1978 ; BOUBÉRI *et al.*, 1983) ainsi que les rapports de la Direction des pêches maritimes et lagunaires convergent vers une valeur voisine de 20 000 tonnes. Cette estimation, rarement critiquée, est reportée officiellement d'année en année.

Ces travaux comprennent également des descriptions des techniques de pêche utilisées ainsi que des études d'ordre socio-économique sur les pêcheurs. Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, un travail assez précis décrivant les zones d'activité de pêche était fourni par GRUVEL (1913). D'autres enquêtes ont été réalisées par la suite, principalement par POSTEL (1950), LASSARAT (1958), SURGY (1965 et 1969), LAGOIN et SALMON (1967), GERLOTTO et STÉQUERT (1978), BOUBÉRI *et al.* (1983). Tous ces auteurs mettent en relation les techniques de pêche et leurs zones d'activité avec l'origine socioculturelle des pêcheurs. Bien que certains biais puissent être introduits par des différences dans les méthodes d'approche et les préoccupations des auteurs, ces études permettent de suivre l'évolution de la pêche artisanale maritime depuis le début du siècle. En particulier, il ressort que les Ivoiriens ont eu tendance à abandonner la pêche au profit d'autres activités (agriculture de plantation, navigation, emplois urbains, etc.) tandis que les étrangers, notamment les Ghanéens, ont occupé une place de plus en plus importante dans ce secteur.

Actuellement, parmi les Ivoiriens, seuls les Alladian, occupant le cordon littoral à l'est d'Abidjan, pratiquent une pêche relativement active à partir du campement qu'ils ont fondé à Port-Bouët, près d'Abidjan ; les Krou, dans l'ouest ivoirien, ne pêchent plus que de manière occasionnelle ; quant aux N'Zima, dans l'est, et aux Avikam, dans le secteur de Grand-Lahou, leurs activités de pêche se sont tournées presque exclusivement sur la lagune. Les pêcheurs étrangers sont soit d'origine ghanéenne (Fanti établis

sur l'ensemble de la côte ivoirienne, Éwé principalement dans la moitié orientale du littoral et Ga à Abidjan (1)), soit d'origine libérienne (Nanakrou établis principalement dans le secteur occidental). D'autres groupes de pêcheurs étrangers sont présents en Côte-d'Ivoire, principalement d'origine sénégalaise, mais ils n'ont pas un rôle important au plan de la production des pêches artisanales ivoiriennes.

## Caractérisation de la pêche maritime artisanale

Les différentes techniques de pêche utilisées le long du littoral ivoirien se regroupent en quatre grandes composantes :

- les sennes de plage ;
- les sennes tournantes et les filets maillants encerclants ;
- les filets maillants dormants ou dérivants ;
- les lignes et palangres.

À l'exception des sennes tournantes, tous ces engins de pêche ont été observés depuis longtemps dans la région étudiée.

### SENNES DE PLAGE

La senne de plage, signalée dès 1913 par GRUVEL, est une technique utilisée par les pêcheurs soit sur le littoral marin, soit dans certaines zones des lagunes côtières. Cet engin de pêche n'est utilisé pour ainsi dire que par les pêcheurs ghanéens d'origine éwé ; cela explique l'origine du terme de senne *kéta* souvent employé pour décrire cet engin. DELAUNAY (1988), dans un travail sur les migrations des pêcheurs ghanéens en Côte-d'Ivoire, signale l'utilisation, dans les années 1950, de sennes de plage par les Fanti et par les Alladian. Au cours des recensements les plus récents, seules des sennes possédant une poche à maille de 10 à 14 mm de côté ont été relevées. En revanche, dans le passé, il existait toute une gamme de sennes de rivage distinguées par les dimensions des mailles de la poche en fonction de l'espèce cible : senne à sardinelle, *Sardinella* spp. (maille de 10 mm), senne à bonites ou à « japon », *Caranx hippos* (maille de 25 mm) (LASSARAT, 1958).

L'activité de pêche à la senne de rivage est saisonnière, maximale entre septembre et février (petite saison des pluies et grande saison sèche), de faible à nulle de mai-juin à août, période correspondant à la grande saison des pluies, où la barre, importante, malmène filet et embarcation.

La mise à l'eau des sennes de plage, effectuée le plus souvent au début de la matinée, nécessite l'utilisation d'une pirogue, de type monoxyle, de taille supérieure à 8 mètres. Cette embarcation n'est jamais motorisée. L'opération de pêche mobilise souvent plus de 30 hommes. Une description complète de la manœuvre du filet est présentée par BRIET (1964), qui a détaillé le travail d'une équipe de pêcheurs ghanéens de la région de Grand-Lahou.

En 1979, BOUBÉRI *et al.* (1983) ont recensé 47 équipes déclarant utiliser une senne de rivage ; 65 % de ces unités de pêche étaient établies le long du littoral entre Grand-Lahou et Abidjan (figure 1) soit dans la région Alladian ; la nature des fonds de cette partie de la côte, essentiellement sableuse, explique cette répartition. En 1985, un recensement similaire effectué uniquement sur ce secteur côtier signale 39 unités (tableau I) ce qui représente une augmentation de l'effectif des sennes d'environ 25 % entre 1979 et 1985 dans ce secteur. En 1987, sur le littoral Alladian, on comptait 31 campements ayant chacun une équipe constituée et une senne en activité, tandis que 5 ou 6 autres campements disposaient d'une senne mais pas de la main-d'œuvre suffisante pour le halage et ne pêchaient donc qu'occasionnellement (DELAUNAY, 1988).

(1) Nous ne voulons pas revenir sur la notion de groupe ethnique. Les Fanti sont originaires du littoral central du Ghana, les Éwé du littoral oriental du Ghana ou de la côte togolaise (on regroupe sous ce terme les ensembles Kéta et Anlo ou Aoulan) et les Ga de la région d'Accra.

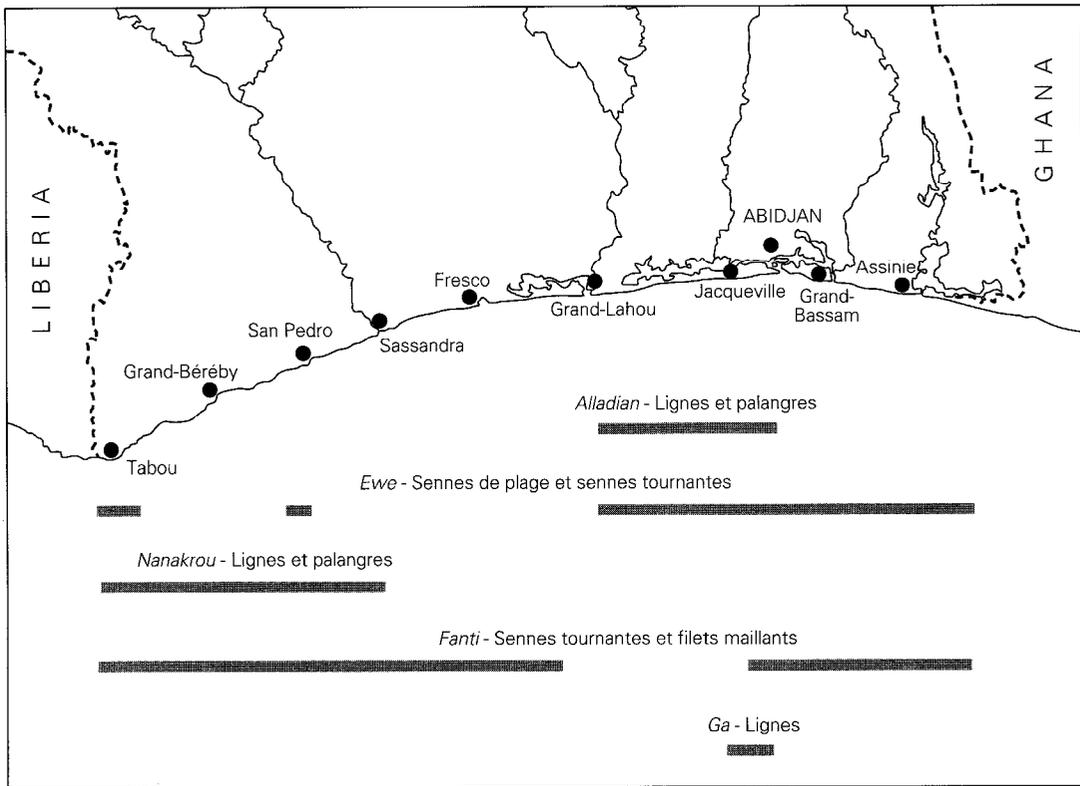


Figure 1  
Façade maritime ivoirienne, répartition des pêcheurs et des engins de pêche.

## FILETS TOURNANTS ET ENCRCLANTS

Les filets tournants et encerclants, observés sur le littoral de la Côte-d'Ivoire, sont d'origine ghanéenne. Sous ce terme global, se regroupent deux catégories d'engins de pêche, les filets maillants encerclants ou filets *adi* (ou *ali*) d'une part, les sennes tournantes et coulissantes d'autre part. Ces deux types d'engins de pêche ont une utilisation assez similaire : recherche de bancs de poissons pélagiques (sardinelles, ceintures, anchois, etc.) et encerclement du banc repéré. Le mode de capture des poissons, associé à certaines caractéristiques propres à chaque engin, diverge. Les filets maillants encerclants, comme leur nom l'indique, capturent principalement les poissons qui se maillent, les pêcheurs cherchant par différents moyens à effrayer les poissons qui, dans leur fuite, se prennent dans les mailles ; le filet est alors relevé. Adopté au Ghana dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et introduit en Côte-d'Ivoire au début du siècle, le filet encerclant à sardinelles n'est utilisé actuellement que par les pêcheurs fanti, mais il a tendance à être délaissé au profit de la senne tournante et coulissante et à être ainsi reconverti en filet dérivant d'appoint <sup>(1)</sup> La longueur de ce filet est comprise entre 300 et 400 m, la chute entre 15 à 30 m suivant les auteurs ; les mailles ont une dimension de nœud à nœud de 35 à 40 mm. Les équipes manœuvrant cet engin comprennent 10 à 20 hommes embarquant sur une pirogue motorisée de grande taille. *Sardinella maderensis*, la sardinelle plate ou hareng, est l'espèce cible de cet engin (FAGGIANELLI et FAGGIANELLI, 1984 ; FRÉON, 1988). Cela tient au comportement de cette espèce qui se disperse horizontalement lorsque elle est encerclée. Ce comportement du poisson est bien connu des pêcheurs qui utilisent le filet *adi* préférentiellement lors de la saison des sardinelles plates.

<sup>(1)</sup> Les Alladian ont tenté d'adopter ce filet entre 1950 et 1960, sans grand succès. Il peut arriver aussi que certains filets maillants droits soient occasionnellement utilisés en filets encerclants.

TABLEAU I

Recensements des unités de pêche à la senne (ST = senne tournante. SP = senne de plage)  
 Les données entre parenthèses en 1985 sont des reports de 1984  
 (1979, d'après BOUBÉRI *et al.* [1983] ; 1983 à 1987, données non publiées)

Secteurs		1979	1983	1984	1985	1986	1987
De la frontière du Liberia	ST	38	47	41	59	57	57
à San Pedro (compris)	SP	7	3	4	4	4	4
De San Pedro à	ST	13		43	51	63	66
Sassandra (compris)	SP	2		2	1	1	1
De Sassandra à	ST	20		19 → (19)			
Grand-Lahou (compris)	SP	2					
De Grand-Lahou au	ST	2			6		6
canal de Vridi	SP	31			39		37
Campements en lagune Ébrié :	ST	88			190		
Vridi, Boulay, Abidjan	SP						
Du canal de Vridi	ST	46		21 → (21)			
à Assinie	SP	5	6	5 → (5)			
Total	ST	207			346		
	SP	47			49		

D'apparition plus récente, vers le début des années 1970 (DELAUNAY, 1988), les sennes tournantes et coulissantes ont un mode de capture très différent. Cet engin de pêche se présente comme un filet encerclant avec coulisse. Celle-ci passe à travers une série d'anneaux métalliques accrochés à la ralingue inférieure du filet par des pattes d'anneaux d'environ 1,5 m et permet de refermer le filet par le bas (le bourrage) une fois le banc de poissons totalement encerclé (NÉDELEC, 1982 et figure 2). De longueur similaire à celle des filets précédents, ces sennes ont une chute souvent supérieure à 30 m. BOUBÉRI *et al.* (1983) décrivent 2 types de sennes tournantes suivant la dimension de la maille : d'une part de 12 mm de côté, le filet *seef*, d'autre part de 35 à 45 mm, le filet *essi* <sup>(1)</sup> ; ÉCOUTIN et DELAHAYE (1989) signalent des dimensions de maille de 15 mm pour des sennes utilisées par les pêcheurs d'origine Éwé et de 18 mm de côté pour celles manœuvrées par les Fantis. En outre, les sennes fanti sont davantage lestées, ce qui leur permet de couler plus vite. Les espèces cibles sont plus variées que pour le filet maillant encerclant (les deux espèces de sardinelles, l'anchois, les chinchards, etc.).

En 1979, BOUBÉRI *et al.* (1983) ont compté 207 sennes tournantes. En 1985, au cours d'un recensement effectué sur les engins basés au campement de Vridi près d'Abidjan (figure 1), ÉCOUTIN et DELAHAYE (1989) ont relevé la présence de 190 sennes tournantes. Le nombre d'équipes recensées à Vridi a augmenté de 760 % entre 1975 et 1985 et de plus de 200 % entre 1979 et 1985 (figure 3).

Pour des raisons déjà évoquées (manque d'informations), il est difficile d'extrapoler les données de 1979 à partir de la situation observée à Vridi. Cependant, des recensements partiels effectués entre 1983 et 1987 par le CRO d'Abidjan semblent confirmer cette évolution du potentiel (tableau I) :

— dans la zone occidentale du littoral ivoirien, de la frontière du Liberia jusqu'à San Pedro (secteur 1), l'effectif recensé entre 1979 et 1985-1987 augmente de 50 % ;

(1) Les dénominations utilisées par ces auteurs posent quelques problèmes, car ils présentent ces 2 filets comme sennes tournantes et coulissantes. Le filet *essi* est, d'après SURGY (1969), un filet maillant tournant à mailles effectivement de 35 à 45 mm, mais ANUM DOYI (1984) ne mentionne pas ce terme dans la liste des filets utilisés au Ghana. Le filet *seef* est un équivalent du filet *poli* décrit par cet auteur. Il s'agit bien d'une senne tournante et coulissante.

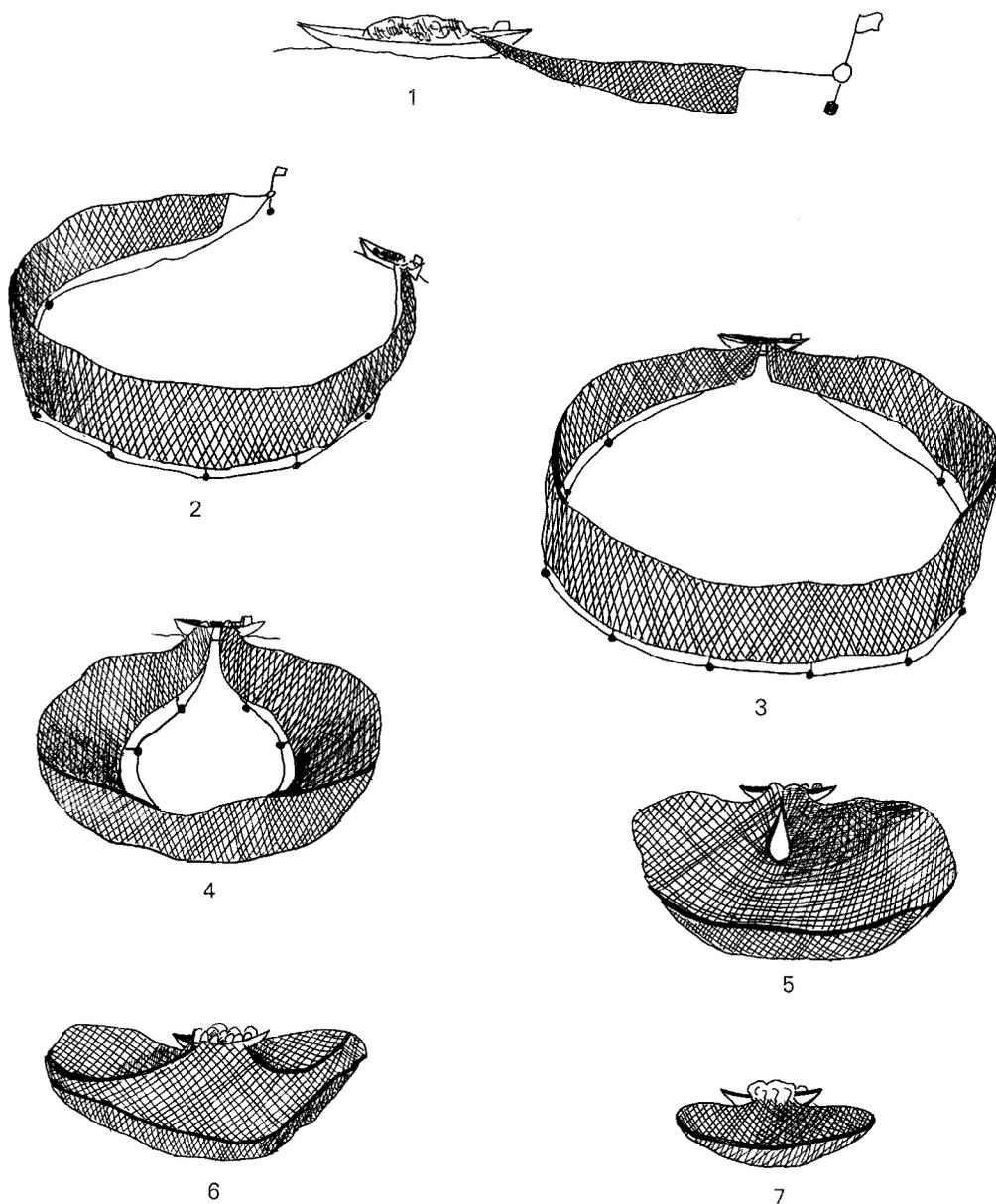


Figure 2

Représentation schématique de la mise en œuvre d'une senne tournante ghanéenne (d'après STEINBERG, 1969).

— le nombre de sennes tournantes dans le secteur compris entre San Pedro et Sassandra (figure 1) évolue de 13 à 66 unités entre 1979 et 1987.

L'augmentation de l'effort nominal total entre 1979 et la période 1984-1986 serait de l'ordre de 70 %, mais il est difficile actuellement d'indiquer l'origine de cette évolution : création de nouvelles équipes, déplacement migratoire inter pays...

Cette évolution est comparable à celle observée au Ghana où, entre 1979 et 1981, le nombre de sennes tournantes a cru de 12 %, passant de 3 005 à 3 359 unités (FAO, 1982).

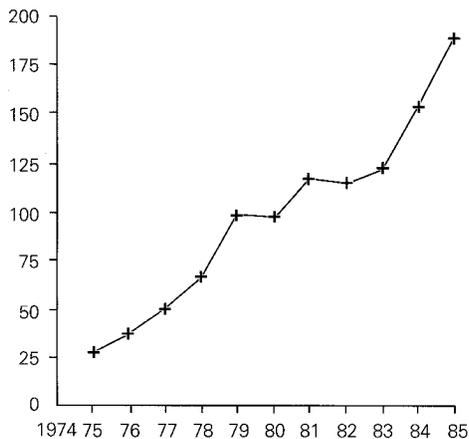


Figure 3  
Évolution du nombre de sennes tournantes recensées  
au campement de Vridi.

## FILETS MAILLANTS

Les filets maillants employés le long du littoral ivoirien sont répertoriés suivant de très nombreuses appellations, en fonction à la fois de l'origine du pêcheur et de l'espèce cible (choix d'une dimension de maille et d'un montage spécifique du filet). BOUBÉRI *et al.* (1983) en dénombrent 12 variétés ayant chacune des caractéristiques propres (dimensions, utilisations etc.). Principalement manœuvrés par les pêcheurs Fanti et Alladian, leur répartition suit soit celle des implantations des Fanti de Grand-Béréby à Fresco d'une part, d'Abidjan à Assinie d'autre part, soit le littoral alladian.

## LIGNES ET PALANGRES

La pêche utilisant les lignes et palangres, observées déjà par GRUVEL (1913), se pratique à partir de petites pirogues quasiment toutes propulsées au moyen de voiles ou de pagaies et n'embarquant que de 2 à 5 pêcheurs. Depuis le début des années 1960, certains pêcheurs (principalement alladian et sénégalais) ont motorisé leur pirogue qui peuvent alors accueillir jusqu'à 7 pêcheurs ; les pêcheurs ga utilisent également des pirogues motorisées. Toutes les tailles d'hameçons sont utilisées et donc toutes sortes de poissons capturés.

Cette pêche demeure une activité principalement tournée vers l'autoconsommation ou vers une consommation très régionale sur à peu près tout le littoral. Une pêcherie de type professionnel ne s'est développée qu'autour des ports d'Abidjan et de San Pedro. Ce développement est lié à l'accès à un mode de conservation sous glace qui permet une commercialisation plus facile et plus importante (DOUMBIA, 1985).

Trois groupes de pêcheurs sont principalement utilisateurs de ces engins. Il s'agit :

- des pêcheurs ga : originaires de la région d'Accra (Ghana), ils se sont installés principalement dans la région d'Abidjan ;
- des pêcheurs alladian : BRIET (1964) décrit plusieurs types de lignes et palangres alors utilisées au fond ou en surface par les habitants de la région de Jacquville mais cette activité tend à être abandonnée ; AUGÉ (1970) et CAVERNIÈRE (1983) présentent plus précisément une technique très particulière de pêche tournée vers l'exploitation de requins profonds (*Centrophorus* sp.) ;
- des Nanakrou : pêcheurs libériens établis dans la région occidentale du littoral ivoirien ; un développement important de cette activité de pêche à la ligne s'observe au début des années 1980 grâce à la mise en place d'un projet d'aide à la pêche artisanale autour de San Pedro (DOUMBIA, 1985).

## ESTIMATION DU NOMBRE DE PÊCHEURS ET DE PIROGUES

POSTEL (1950) estimait entre 5 000 et 6 000 le nombre de pêcheurs présents le long du littoral ivoirien pour environ 1 000 à 1 200 pirogues non motorisées <sup>(1)</sup>. Environ 20 % de ces pêcheurs étaient des Alladian, les autres étant essentiellement d'origine ghanéenne. En 1963, d'après SURGY (1969), on ne

retrouve qu'environ 2 800 à 2 900 pêcheurs, la pêche artisanale subissant à cette époque une crise importante. SURGY l'explique d'une part par la concurrence des pêches industrielles avec l'arrivée des chalutiers, d'autre part du fait du lent développement de la motorisation des pirogues. L'accès au crédit en Côte-d'Ivoire étant difficile pour les migrants qui représentent la majorité des pêcheurs (STEINBERG, 1969), la motorisation du parc de pirogues s'est réalisée à partir du Ghana. STEINBERG signale qu'en 1966 seulement 115 pirogues étaient équipées d'un moteur. À la même époque, au Ghana, plus de 3 000 moteurs de 10 et 18 ch étaient recensés (SURGY, 1969).

BOUBÉRI *et al.* (1983) chiffrent à près de 3 500 le nombre de pêcheurs en 1979, soit une valeur à peine plus forte qu'en 1963. Ce résultat paraît peu compatible avec l'essor actuel de la pêche artisanale. De fait, un calcul rapide effectué à partir des recensements de sennes de plage et de filets tournants d'une part, du nombre de pêcheurs nécessaire à la manœuvre de ces engins de pêche d'autre part, donne une estimation supérieure à 3 000-3 500 pêcheurs ; il faudrait y ajouter les pêcheurs employant des techniques individuelles (dont il est difficile d'évaluer le nombre) pour obtenir une nouvelle estimation du nombre total de pêcheurs artisans en mer. Si cette estimation globale est délicate, il convient de remarquer que les enquêtes font apparaître une évolution dans la part relative des pêcheurs migrants et des pêcheurs ivoiriens par rapport à l'époque décrite par SURGY, au profit des pêcheurs migrants, et notamment des pêcheurs fanti.

## Captures par engin de pêche

Malgré un manque de données relatif à certaines activités de la pêche artisanale, nous nous efforçons de définir la part de chacune des techniques de pêche décrites ci-dessus dans les captures totales. Nous utiliserons en particulier les résultats des statistiques de pêche artisanale maritime togolaise (FAGGIANELLI et FAGGIANELLI, 1984) et ghanéenne (BERNACSEK, 1986) pour les comparer à nos propres résultats d'une part, pour estimer l'ordre de grandeur de certaines données manquantes d'autre part.

### SENNES DE PLAGE

Il n'existe pas d'estimation publiée des captures des sennes de plage de Côte-d'Ivoire, mais trois séries d'enquêtes partielles ont été menées depuis une dizaine d'années par le CRO d'Abidjan.

De 1978 à 1980, un certain nombre d'enquêtes ont porté sur l'activité de quelques sennes de plage pêchant à proximité d'Abidjan. Les débarquements enquêtés varient de quelques kilogrammes à une tonne de poissons. 72 % de ces débarquements sont inférieurs à 50 kg et les quelques sorties de pêche ayant permis une capture de plus de 300 kg ont eu lieu pendant les migrations d'anchois (*Engraulis encrasicolus*) le long des côtes ivoiriennes. Cette espèce est très souvent accompagnée dans les débarquements par *Sardinella maderensis*, *Sardinella aurita* et *Caranx* spp. La taille des individus de ces différentes espèces ne dépasse pas 10 cm. Lors des enquêtes, 56 espèces ou groupes d'espèces ont été reconnus. La prise moyenne se situe autour de 60 à 62 kg par sortie.

En 1985, une étude portant sur les captures de juvéniles par les sennes de plage décrit 43 espèces d'adultes et 23 espèces ou groupes d'espèces de juvéniles (SABBAGH, 1985).

La même année, ALBARET (*comm. pers.*) a enquêté diverses unités de pêche entre les mois de mars et juin. La prise moyenne est estimée à environ 40 kg par sortie. Il dénombre 45 espèces de poissons avec une dominance nette de *Euthynnus alleteratus*, *Trichiurus lepturus* et les 2 espèces de *Sardinella*. Aucun anchois n'a été observé dans les captures, cela peut expliquer le faible rendement observé.

(1) Les embarcations maritimes que l'on peut observer le long des plages ou à proximité des débarcadères sont toujours liées aux activités de pêche. Il n'existe pour ainsi dire pas en mer de pirogues spécialisées dans le transport. Ceci n'est pas le cas sur les lagunes ivoiriennes où existent des pirogues pour la pêche et d'autres pour le transport des individus ou des marchandises.

Au Togo, la prise par unité d'effort (PUE) totale des sennes de plage enquêtées au cours de la saison 1983-1984 (FAGGIANELLI et FAGGIANELLI, 1984) est estimée à 200 kg par sortie pour des sennes de conception similaire. Cette PUE est soumise à de fortes variations mensuelles — de 56 à 372 kg — mais, d'après ces auteurs, aucun cycle saisonnier n'est apparent. Au Ghana, la PUE annuelle varie de 370 à 950 kg par sortie entre 1977 et 1982 (BERNACSEK, 1986).

Des enquêtes du CRO, il ressort que les unités de pêche effectuaient un maximum de 3 à 4 sorties par semaine, soit de 12 à 16 par mois, pendant la période de forte activité de septembre à décembre. La saison de pêche durant 8 mois, l'effort total représente pour les 50 à 60 sennes recensées en 1985 de 5 700 à 7 700 sorties pour l'année. Recalculé sur 12 mois, l'effort mensuel se situe entre 7,9 et 10,7 sorties par mois et par unité de pêche. Au Togo, où il n'a pas été observé de variations saisonnières de l'effort, ce paramètre est estimé à 9,2 sorties par équipe de pêche et par mois. Au Ghana, il varie de 5 à 7 sorties.

En Côte-d'Ivoire, compte tenu de ce qui précède d'une part, des observations de terrain de 1985 d'autre part (SABBAGH, 1985 et ALBARET, *comm. pers.*), une valeur moyenne de 6 à 7 sorties de pêche par unité et par mois paraît plausible. L'effort total des sennes de plage de Côte-d'Ivoire se situerait alors entre 4 300 et 5 000 sorties annuelles. La prise moyenne des sennes de plage de Côte-d'Ivoire estimée à environ 40-60 kg par sortie ne nous paraît guère plausible pour cette activité de pêche (nombre d'enquêtes faible, période d'enquêtes de courte durée...). En conséquence, pour estimer la production de cette technique de pêche, nous utiliserons la PUE relevée au Togo, 200 kg par sortie. Sur cette base, les captures totales des sennes ivoiriennes peuvent être estimées entre 800 et 1 000 tonnes par an.

## SENNES TOURNANTES

Cette technique est certainement la mieux connue. Dans le cadre d'une étude portant sur les pêches en lagune Ébrié, qui a débuté en 1975, les sennes tournantes du campement de Vridi (figure 1) ont été enquêtées quotidiennement. Les unités de pêche déploient leur activité en mer ou en lagune suivant la saison (DURAND *et al.*, 1978). Le cycle saisonnier d'activité maritime, régulier d'une année sur l'autre, passe par un minimum en mars et avril - mois correspondant à la fin de la grande saison sèche - et par un maximum en octobre. À partir de 1982, les sennes n'évoluent plus que sur la façade maritime entre Grand-Bassam à l'est et Jacqueville à l'ouest.

L'effort de pêche par unité recensée oscille entre 110 et 150 sorties par an (tableau II), sorties effectuées aussi bien en lagune que sur le littoral. Cet effort moyen de pêche est à peine plus élevé qu'au

TABLEAU II  
Statistiques de pêche des sennes tournantes basées à Vridi et travaillant sur le littoral marin : prise par unité d'effort

	1979		1980		1981	
	PUE	C	PUE	C	PUE	C
<i>Sardinella maderensis</i>	13	103	32	355	67	688
<i>Sardinella aurita</i>	115	954	95	918	159	1 595
<i>Trichiurus lepturus</i>	147	1 533	185	1 629	124	1 370
<i>Engraulis encrasicolus</i>	124	1 034	166	1 888	86	837
<i>Brachydeuterus auritus</i>	22	180	33	367	15	160
Chinchards	35	318	17	153	36	370
Autres espèces	61	501	102	1 090	131	1 380
Total	517	4 623	630	6 400	618	6 400
Effort total	8 778		9 848		10 473	
Effort par unité	138		145		135	

Ghana (95 sorties annuelles en 1977, 115 en 1981). D'après les données recueillies au Togo en 1983, l'effort par unité de pêche recensée dans ce pays est estimé à 96 sorties annuelles. L'effort total déployé sur le plateau continental ivoirien en 1979 est estimé à environ 26 000 sorties ; en 1984, cette estimation serait comprise entre 37 000 à 38 500 sorties annuelles pour 340 à 350 unités recensées.

La seule série connue de PUE est celle calculée à partir des enquêtes au campement de Vridi. Les résultats pour la période de 1979 à 1985 sont présentés au tableau II. Les PUE annuelles des sennes tournantes varient entre 550 et 1 500 kg par sortie de pêche en mer au cours de cette période. Au Ghana, la capture moyenne est comprise entre 180 et 300 kg par sortie de 1977 à 1982. Au Togo, la PUE annuelle, pour l'année 1983, est de l'ordre de 380 kg par sortie.

Les captures totales effectuées par l'ensemble des sennes tournantes de Côte-d'Ivoire sont estimées à 14 500 tonnes en 1979, environ 31 000 tonnes en 1984 et 58 000 tonnes en 1985. Ces dernières estimations peuvent être biaisées du fait de l'utilisation de la série de données provenant du campement de Vridi, campement bien situé par rapport à Abidjan, permettant une bonne commercialisation des produits de la pêche. Ces valeurs sont à considérer vraisemblablement comme des maximums de captures. En conservant les hypothèses de calcul uniquement pour les sennes tournantes recensées dans les secteurs orientaux de la façade maritime, soit 217 unités, et en attribuant aux 100-120 autres unités de l'ouest ivoirien une PUE proche de celle observée au Togo (380 kg par sortie), les captures des sennes tournantes seraient alors d'environ 24 000 tonnes en 1984 et 41 000 tonnes en 1985, valeurs de toutes les manières supérieures aux différentes estimations de prises totales des pêches artisanales maritimes.

Les principales espèces débarquées entre 1979 et 1985 au campement de Vridi sont les deux espèces de sardinelle *Sardinella aurita* et *Sardinella maderensis*, les ceintures *Trichiurus lepturus*, les anchois *Engraulis encrasicolus*, la friture *Brachydeuterus auritus*, des thons, en particulier *Auxis thazard* et *Euthynnus alleteratus*, et des chinchards *Trachurus trecae* et *Decapterus punctatus*.

## AUTRES ENGINS DE PÊCHE

À l'inverse des techniques de pêche précédentes, filets maillants, lignes et palangres tombent en relative désuétude : rendement peu attractif, difficulté de commercialisation, conflits avec la pêche industrielle (LUGINBÜHL, 1984). Cela est lié en partie à l'abandon de la pêche par les pêcheurs ivoiriens qui se détournent vers des activités agricoles ou urbaines. Ce phénomène de désaffection pour ces types de pêche est observable de la même manière dans les pays limitrophes (BERNACSEK, 1986).

(kg/sortie), captures (tonnes), effort de pêche total (nombre de sorties) et effort de pêche par unité de pêche

1982		1983		1984		1985	
PUE	C	PUE	C	PUE	C	PUE	C
65	633	84	1 188	8	595	38	686
525	6 396	813	12 186	600	9 125	1 319	24 390
76	735	28	422	14	211	6	109
20	251	32	469	143	2 230	7	111
18	190	2	34	0	6	11	209
35	309	31	453	20	320	3	51
114	1 412	96	1 388	28	410	26	450
853	9 926	1 086	16 140	843	12 897	1 410	26 006
10 999		14 719		16 764		18 812	
147		136		118		121	

Il n'existe pas à notre connaissance de données d'effort ou de captures pour les différents types de filets maillants utilisés en mer. Il est difficile d'extrapoler les données obtenues au Ghana ou au Togo dans ce secteur d'activité. Deux pêcheries à la ligne ou à la palangre sont mieux connues.

CAVERIVIÈRE (1983) précise l'importance de la pêche aux requins profonds du genre *Centrophorus* devant Abidjan, liée à la présence du Trou-sans-Fond, canyon dans le plateau continental ivoirien. En 1978, cette activité de pêche permettait une capture totale de 150 à 200 tonnes pour une PUE de 50 à 80 kg par sortie. En 1957, LASSARAT (1958) évaluait entre 50 et 100 tonnes les captures de requins.

Dans la partie occidentale de la Côte-d'Ivoire, DOUMBIA (1985) a suivi la mise en place d'un projet de pêche à la ligne sur les zones rocheuses devant San Pedro. Les rendements enregistrés en 1983-1985 sont de l'ordre de 50 à 90 kg de poissons par homme embarqué et par sortie. L'ensemble des pêcheurs à la ligne du secteur San Pedro-Tabou produirait annuellement environ 500 à 600 tonnes de poissons.

## Estimation des captures totales

LASSARAT (1958) estimait à 11 000 tonnes les prises de la pêche artisanale maritime pour 1957. BOUBÉRI *et al.* (1983) reprennent, pour 1979, l'estimation de 20 000 tonnes faite par la Direction des pêches maritimes et lagunaires ; à cette date, les captures des sennes de plage et des sennes tournantes représentent en fait de 15 000 à 16 000 tonnes. En 1984, sennes et lignes capturent de 26 000 à 31 000 tonnes de poissons ; le chiffre de 20 000 tonnes de prise peut donc raisonnablement être multiplié par 1,5, voire doublé dans l'état actuel de nos connaissances : 30 000 à 40 000 tonnes paraissent une estimation plus réaliste pour les années 1984-1985. Cette augmentation tient à la fois à un meilleur suivi des activités de pêche, en particulier des sennes tournantes, mais aussi à une augmentation réelle de l'effort déployé le long de la côte. Cette évolution est observée de la même manière au Ghana, seul pays de la région ayant publié une série de données sur la pêche artisanale (BERNACSEK, 1986). À partir de ces données, l'augmentation de l'effort de pêche des sennes tournantes et des sennes de plage entre 1977 et 1982 peut être évalué respectivement à 27 et 10 %.

Pour situer l'importance relative des pêches artisanales maritimes de Côte-d'Ivoire par rapport à celles des pays environnants, le rendement au kilomètre de côte ainsi que la production par pêcheur recensé ont été calculés (tableau III). Ce rendement en Côte-d'Ivoire apparaît relativement faible. En 1984, il représente le quart ou le cinquième des rendements observés au Ghana, au Togo ou au Sénégal (CRODT, 1984). En fait, ce paramètre ne décrit que la production par kilomètre de littoral due à la pêche artisanale, mais la part que représente ce secteur dans la production halieutique de chaque pays n'est pas similaire. Au Ghana, les captures débarquées par la pêche piroguière représentent 85 % de l'ensemble des prises réalisées sur le plateau continental, au Togo, plus de 90 %. En Côte-d'Ivoire, la pêche industrielle

TABLEAU III

Caractéristiques des pêches artisanales maritimes de quelques pays du golfe de Guinée (Bénin, d'après BERNACSEK et AZIABLE, 1986 ; Sierra Leone, d'après FAO, 1985 ; les autres pays sont référencés dans le texte)

Pays	Année	L	P	P/km	Ct	Ct/km	Ct/P
Côte-d'Ivoire	1979	700	3 560	5	> 16000	> 22,9	> 4,49
Côte-d'Ivoire	1984	700	5 000	7	> 31000	> 44,3	> 6,20
Bénin	1983	100	3 000	30	3 800	38,0	1,27
Togo	1983	100	5 250	52	13 200	132,0	2,54
Ghana	1982	500	81 500	163	140 890	282,8	1,73
Sierra Leone	1981	510	18 000	35	31 550	62,9	1,76
Sénégal	1983	700	27 000	39	149 000	212,9	5,52

L = longueur de côte ; P = nombre de pêcheurs ; Ct = captures totales en tonnes.

(sardiniers et chalutiers) contribue à environ 60 % de cette production. De plus, la production globale du plateau continental d'un pays est liée à la largeur de ce plateau : 21 km en moyenne au Ghana contre 8 km en Côte-d'Ivoire, pour les fonds compris entre 0 et 50 mètres.

À l'inverse, la production par pêcheur recensé apparaît très forte puisqu'elle serait du même ordre qu'au Sénégal, pays où la pêche maritime représente un des tout premiers secteurs économiques. Il est vraisemblable que le recensement des pêcheurs effectué en 1979 ou l'estimation de 1984 sont sous-évalués. La densité de pêcheurs par kilomètre de côte semble confirmer cette remarque. Cette densité en Côte-d'Ivoire est de loin la plus faible, quatre à cinq fois moins qu'au Bénin où l'activité de pêche artisanale n'est pas réellement développée. Il ne faut pas oublier les difficultés que représentent de tels recensements : variabilité saisonnière de l'activité de pêche (au Togo, en 1983, 5 250 pêcheurs sont recensés en haute saison — le 2<sup>e</sup> semestre de l'année — contre seulement 3 000 en basse saison — le 1<sup>er</sup> semestre), définition souvent peu explicitée de la notion de pêcheurs artisans (professionnel permanent, professionnel saisonnier, manoeuvre...) (1). En considérant une erreur sur ce recensement d'un facteur de 2 à 4, la production par pêcheur serait inférieure alors à 2 tonnes par an, valeur plus plausible au regard des résultats du tableau III. Hormis pour le Sénégal — 13<sup>e</sup> producteur mondial de produits marins par habitant — les rendements observés par pêcheur sont de même ordre de grandeur (ou légèrement plus faibles) que les valeurs observées par KAPETSKI (1984) pour les pêcheries artisanales lagunaires : médiane à 2,2 tonnes pour 42 lagunes côtières.

(1) Un rapport FAO (BONZON et HOREMANS, 1988) évalue le nombre de pêcheurs artisans marins à 13 000 personnes.

- ANUM DOYI (B.), 1984.— Catalogue of small-scale fishing gear of Ghana. *CECAF/ECAF ser/84/31*, 71 p.
- AUGÉ (M.), 1970.— Les pêcheurs de requins à Port-Bouët (Côte-d'Ivoire). *Cah. Études Africaines*, 39 (10-3) : 407-421.
- BERNACSEK (G.), 1986.— Profile of the marine resources of Ghana. *CECAF/TECH./86/71*, 105 p.
- BERNACSEK (G.) et AZIABLE (A.), 1986.— Profil des ressources halieutiques du Bénin. *COPACE/TECH./86/72*, 64 p.
- BONZON (A.) et HOREMANS (B.), 1988.— Socio-économique data base on african fisheries. *FAO Fish. Circ.*, 810, 109 p.
- BOUBÉRI (D.), HIÉ DARÉ (J.P.), KONAN (J.), 1983.— La pêche artisanale maritime en Côte-d'Ivoire : Potentiel de pêche. *Arch. Scient. Centre Rech. Océanogr. Abidjan*, 9 (1) : 11-29.
- BRIET (R.), 1964.— La pêche à Grand-Lahou. *Rapp. Centre Rech. Océanogr. Abidjan*, 72 p.
- CAVERMIÈRE (A.), 1983.— Note sur la pêche artisanale des requins profonds du genre *Centrophorus* en Côte-d'Ivoire. *Doc. Scient. Centre Rech. Océanogr. Abidjan*, 14(1) : 69-77.
- CRODT, 1984.— Statistiques de la pêche maritime sénégalaise en 1983. *Arch. Centre Rech. Océanogr. Dakar-Thiaroye*, 132, 91 p.
- DELAUNAY (K.), 1988.— L'expansion des pêcheurs ghanéens sur les côtes ouest africaines : le cas de la Côte-d'Ivoire (premier bilan de recherches). *Rapp. ORSTOM*, 60 p.
- DOUMBIA (M.), 1985.— Rapport d'activité : bilan partiel et propositions de prolongation. *Rapp. Direction Pêches Abidjan*, 52 p.
- DURAND (J.R.), AMON KOTHIAS (J.B.), ÉCOUTIN (J.M.), GERLOTTO (F.), HIÉ DARÉ (J.P.), LAE (R.), 1978.— Statistiques de pêche en lagune Ébrié (Côte-d'Ivoire) : 1976 et 1977. *Doc. Scient. Centre Rech. Océanogr. Abidjan*, 9 (2) : 67-114.
- ÉCOUTIN (J.M.) et DELAHAYE (M.), 1989.— Les sennes tournantes de Vridi. (lagune Ébrié). Caractéristiques générales du métier. *Doc. Scient. Centre Rech. Océanogr. Abidjan* 17 : 59-77.
- ÉCOUTIN (J.M.), DURAND (J.R.), LAE (R.), HIÉ DARÉ (J.P.), à paraître.— L'exploitation des stocks en lagune Ébrié. *In* : Environnement et ressources aquatiques de Côte-d'Ivoire. II- Les milieux saumâtres, l'exemple de la lagune Ébrié. Paris, ORSTOM.
- FAGGIANELLI (D.J.) et FAGGIANELLI (E.), 1984.— La pêche maritime artisanale au Togo : caractéristiques générales et résultats statistiques pour la saison 1983-84. *Doc. Centre ORSTOM Lomé*, 83 p.
- FAO, 1982.— Rapport du groupe de travail *ad hoc* sur la sardinelle des côtes de Côte-d'Ivoire/Ghana/Togo. *FAO/COPACE/TECH/82/40*, 75 p.
- FAO, 1985.— Report of the second *ad hoc* working group on pelagic stocks of the Sherbro statistical division (34.3.3). Freetown, 26-30 March 1985. *FAO/CECAF/TECH/85/65*, 85 p.
- FRÉON (P.), 1988.— Réponses et adaptations des stocks de clupéidés d'Afrique de l'Ouest à la variabilité du milieu et de l'exploitation. Analyse et réflexion à partir de l'exemple du Sénégal. Paris, ORSTOM, *Études et Thèses*, 287 p.
- GERLOTTO (F.) et STÉQUERT (B.), 1978.— La pêche maritime artisanale en Afrique de l'Ouest. Caractéristiques générales. *La Pêche Maritime*, 1202 : 1-8.
- GRUVEL (A.), 1913.— L'industrie des pêches sur la côte occidentale d'Afrique (du cap Blanc au cap de Bonne Espérance). Paris, Larose éd. 193 p.
- KAPETSKY (J.M.), 1984.— La pêche dans les lagunes côtières du monde entier : rendements et autres caractéristiques *In* : Kapetsky (J.M.) et Lasserre (G.) éd., Aménagement des pêches dans les lagunes côtières. *Étud. Rev. CGPM*, 61 (1) : 97-140.

- LAGOIN (Y.) et SALMON (G.), 1967.— Étude technique et économique comparée de la distribution du poisson de mer dans les pays de l'ouest africain : Côte-d'Ivoire. Rapp. SCET Coopération, Paris, 99 p.
- LASSARAT (A.), 1958.— La pêche en Côte-d'Ivoire. *Rev. Trav. ISTPM*, 22 (1) : 31-64.
- LUGINBÜHL (N.), 1984.— Les conflits entre pêche artisanale et pêche industrielle en Côte-d'Ivoire. Rapp. FAO, 35 p.
- NÉDELEC (C.), 1982.— Définition et classification des catégories d'engins de pêche. *FAO, Doc. Tech. Pêch.*, 222, 51 p.
- POSTEL (M.), 1950.— La pêche en Côte-d'Ivoire. Congrès des pêches et des pêcheries dans l'Union française d'outre-mer. Institut colonial de Marseille, 11-13 octobre 1950 : 160-169.
- SABBAGH (P.), 1985.— Étude des juvéniles capturés par les sennes de plage du littoral ivoirien. Rapp. Centre Rech. Océanogr. Abidjan, 20 p.
- STEINBERG (R.), 1969.— Die Fisherei an der Elfenbeinküste. *Protokolle zur Fishereitechn.*, 53 (11) : 390-445.
- SURGY (A.N. DE), 1965.— Les pêcheurs de Côte-d'Ivoire. Tome 1- Les pêcheurs maritimes, 3 fascicules, 224 p. Tome 2- Les pêcheurs lagunaires, 1 fascicule, 143 p. CNRS-CNDCHFAN.
- SURGY (A.N. DE), 1969.— La pêche traditionnelle (maritime) à l'ancienne Côte de Guinée. Tome 1- Origine et développement, 151 p. Tome 2- Situation et fonctionnement des unités de pêche, 300 p. Doc. Centre Étude Rech., Kara.